



Teenagers Challenge 2014-2015

publié le 24/11/2014 - mis à jour le 28/11/2014

Tournoi de gestion académique

Descriptif :

Tournoi de gestion académique à destination des classes de seconde en PFEQ.



L'édition 2015 du tournoi de gestion à destination des élèves de seconde se déroulera en partenariat avec le **Parc du Futuroscope** et avec le soutien de la Mission École-Entreprise.



Ce tournoi permet aux élèves de faire un bilan des notions découvertes durant cette année de seconde lors d'un challenge en ligne et d'un regroupement sur site. Il prend appui sur l'environnement socio-économique de Poitou-Charentes et permet de mettre en œuvre des connaissances mais également des compétences dans la recherche d'informations et de travail en groupe avec une contrainte de temps.

Les objectifs sont d'apporter une réalité de terrain à des notions présentées en classe :

- Quels acteurs créent de la richesse ?
- Quelles sont les différentes relations entre les acteurs ?
- Quel est le rôle économique de l'état ? (l'état producteur, droit de la concurrence)
- À quoi sert une banque ? (Comment l'entreprise finance ses projets ? Quels coûts ?)
- Qu'est-ce qu'une entreprise ? Quelles sont les parties prenantes ?
- Quelles sont les différentes fonctions dans l'entreprise ? (production, marketing, ressources humaines ...)
- Comment l'entreprise crée-t-elle de la valeur ? (les différents facteurs de production et leur rémunération)
- Comment l'entreprise se lance-t-elle sur un nouveau marché ? (stratégie, avantage concurrentiel, innovation commerciale et technologique).
- Comment l'entreprise fixe-t-elle un prix ? (le prix, les coûts, le marché)
- Quelle est la place de l'individu dans l'entreprise ? (facteur humain, la formation, la rémunération et ses différentes composantes). Quelle est l'influence du droit du travail ?
- Développement durable : contrainte ou opportunité pour l'entreprise ? (rupture technologique, choix sous contraintes).
- Introduire la notion de métier (particulièrement les fonctions supports de l'entreprise ; assistants, DRH, DAF, prévention, juridique, qualité, achat, planning, gestion des modifications, environnement).

Les compétences transversales nécessaires à la préparation à l'enseignement supérieur sont valorisées

- La prise d'initiative.
- Le travail interdisciplinaire et collaboratif.
- L'utilisation rationnelle des outils numériques.
- La capacité d'adaptation à des situations différentes et complexes.
- L'initiation à la démarche de projet

Le tournoi se déroule en deux étapes :

Première étape : La première met en œuvre les capacités à sélectionner l'information, à interagir en équipe (répartir, organiser les rôles) dans un temps réduit et se déroulera du 15 au 19 décembre 2014.

Deuxième étape : Elle permettra de solliciter la créativité, l'autonomie des élèves. Elle se déroulera le 7 avril 2015 sur le site du Futuroscope et regroupera les 10 meilleures équipes de l'académie. Il sera mis à disposition des équipes finalistes les modalités spécifiques ainsi que des supports pédagogiques leur permettant de préparer les

épreuves finales.

Modalités de participation :

Le tournoi est exclusivement réservé aux équipes constituées d'élèves de l'académie de Poitiers issues de la classe de 2nde générale ayant opté pour l'enseignement d'exploration de Principes Fondamentaux de l'Économie et de la Gestion et les classes de 2nde Hôtellerie.

- Une équipe est constituée de 3 élèves.
- Chaque équipe est encadrée par un professeur référent.
- Le nombre d'équipes admises à concourir est laissé à la discrétion de chaque établissement.
- L'inscription des équipes est faite par le professeur référent à l'adresse tournoigestion@ac-poitiers.fr par courriel.
- Un élève ne peut être membre que d'une seule équipe.

Inscription à l'adresse tournoigestion@ac-poitiers.fr

Ouverture : lundi 17 novembre 2014 ;

Clôture : mercredi 26 novembre 2014



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.